



Lettre de l'équipe municipale n° 38



Séance du vendredi 12 janvier 2018 à 20h

Absents : Laëtitia ANDRE (procuration à Anne-Laure MARCO), Alain CHAPOT (procuration à Jacques VERNE) et Michaël SAHRIDJ (procuration à Christian RIVOIRE).

Recensement

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à l'une de nos deux agents recenseurs (Mme RAULT ou Mme GAIGNEUX) qui va se rendre chez vous pour la collecte d'informations entre le 18 janvier et le 17 février ; les réponses au questionnaire seront à privilégier par Internet.

Si vous le souhaitez, elles peuvent vous présenter leur carte d'agent recenseur (voir ci-dessous).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MADAME MICHELLE GAIGNEUX
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Saint-Cornier-l'Arve, le 22-12-2017



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MADAME JOCELYNE RAULT
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Saint-Cornier-l'Arve, le 22-12-2017



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale



PROJET AMENAGEMENT RUE DU TONKIN

Messieurs TSCHUG et PIONCHON nous ont présenté sur plan une première étude prenant en compte la sécurité des piétons (devant l'école et la salle des sports notamment) et la mise en valeur de la mairie.

Nous allons réfléchir à tous les points évoqués et le conseil se réunira le 22 Janvier en séance de travail pour avancer sur ce projet.



COMPTES RENDUS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

L'élargissement de la communauté a été acté comme prévu avec les nouvelles communes de la Loire et Sainte-Catherine qui intègrent le groupement ; Quatre postes de vice-président sont attribués aux nouveaux arrivants ; l'exécutif compte désormais un président et treize vice-présidents avec des compétences bien définies.

Carrefour de l'isle

La communauté de communes et les communes de Sainte-Foy, Souzy et Saint-Genis sont copropriétaires de la maison GONZALES.

La démolition du bâtiment est un objectif 2018 avec la création d'un parking provisoire ; la relance d'une étude a été formulée auprès du Département pour la réalisation d'un rond-point qui ne pourra pas se faire dans un proche avenir.



ECOLE

La mairie a reçu Monsieur Hervé HECKLEN, inspecteur de l'Education Nationale, suite à la baisse sensible de l'effectif de notre école cette année (52 élèves inscrits en septembre pour seulement 48 début décembre).

Une étude démographique sur 2 ans et une étude géographique lui a été présentée avec les actions menées par la commune pour améliorer la situation, en sensibilisant les familles à scolariser leurs enfants à Saint-Genis.



TERRAIN LIBRE AUX VIGNES

Le conseil a décidé, après un vote à bulletin secret (15 votants : 12 voix Pour, 2 voix Contre et 1 bulletin blanc) de mettre prochainement en vente un terrain constructible au lotissement les Vignes (parcelle C 453 de 814 m², pointe allée des Vignes / Rue du tram).

Le prix qui sera proposé à la vente va être étudié et sera prochainement fixé.



CEREMONIES COMMEMORATIVES

La section locale de la F.N.A.C.A. avait souhaité que les communes de Souzy, Sainte-Foy et Saint-Genis se regroupent pour organiser chacune leur tour les commémorations des 8 mai et 11 novembre. Notre commune et celle de Souzy n'y étaient pas opposées.

Le conseil prend acte de la décision du Maire de Sainte-Foy qui souhaite conserver toutes les cérémonies.

Nous continuerons donc à commémorer le 8 mai et le 11 novembre chacun dans notre commune (pour Souzy à 9h30, pour Saint-Genis à 10h30 et pour Sainte-Foy à 11h30).

Pour rappel : la cérémonie du 19 mars est organisée en alternance par Sainte-Foy, Souzy et Saint-Genis.



SUIVI DES TRAVAUX ET COMMANDES EN COURS

Assainissement du hameau « le Thivel »

Une convention a été signée entre les propriétaires concernés et la commune pour acter les participations financières de chacun aux travaux.

La commune est en contact avec les propriétaires des terrains qui seront traversés par les canalisations qui rejoindront le réseau du Bissardon ; le Maire est autorisé à signer les autorisations de passage s'y rapportant.

Le chantier devrait pouvoir débuter très prochainement.

Commerce du village

Le fonds de commerce a fait l'objet d'un acte de vente le 30 décembre entre M. Michel NOUVELOT et M. Jérôme TARDY. La commune a été impactée puisque c'est elle qui possède la licence IV de l'établissement.

L'aménagement d'un accès aux toilettes pour les personnes à mobilité réduite semble difficilement réalisable compte tenu de l'exiguïté des locaux ; aussi, une demande de dérogation va être déposée auprès du service compétent à la direction départementale des territoires.

Création de mesures nouvelles

Une délibération est prise pour permettre le paiement de dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget primitif 2018 qui interviendra dans le courant de la première quinzaine d'avril.

Station de relevage de Lafay

Une pompe défaillante doit être remplacée avant la fin du mois de janvier ; le coût de l'opération s'élève à 1.900,00 € hors taxes.

Médiathèque

Une demande va être formulée pour la possible organisation d'un spectacle, financé par la bibliothèque départementale, pour très jeunes enfants.

Pour l'aménagement de points livres-échange, la commune n'a toujours pas trouvé la bonne solution (cabines téléphoniques, autres supports ...) mais le dossier est toujours actif.

La grande lessive

La commission culturelle de la communauté de communes propose l'organisation d'une action dans chaque commune membre ; l'opération « la grande lessive » consiste à réaliser, sur le thème « Pierres à images, pierres à imaginer », des dessins qui seront accrochés jeudi 29 mars sur un étendage installé sous la halle devant la médiathèque.

Vous êtes tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, invités à participer à cette manifestation.

Pour tous renseignements, rapprochez-vous de la médiathèque.

Site internet de l'évènement : <http://www.lagrandelessive.net>

Groupement des 4 cantons

Une réunion est prévue samedi 17 mars à Saint-Galmier

Voirie

Un chiffrage sera effectué pour la création d'une place de parking pour personnes à mobilité réduite aux abords de l'église et ce, pour répondre aux obligations en terme d'accessibilité.

Nouvelle gendarmerie

Le Maire a visité la future gendarmerie de Saint-Symphorien-sur-Coise ; elle est construite avec des matériaux écologiques et l'ouverture est prévue début avril.



INFORMATIONS DIVERSES

Radio Modul

M. Fabrice NOUGER, président de l'association, a présenté l'évolution de « Radio Modul » ; une journaliste en service civique a été intégrée à l'équipe jusqu'au mois d'août pour gérer les flashes infos.

De nombreux évènements ont été couverts par la radio dans les Monts du Lyonnais au cours de l'année écoulée.

La demande pour obtenir le droit d'émettre avec une fréquence hertzienne (sur les ondes et non plus seulement sur Internet comme c'est le cas actuellement) a été faite auprès de l'Agence Nationale des Fréquences début novembre ; une réponse est attendue d'ici début février.

En cas d'accord, l'installation d'une antenne serait alors indispensable et « Radio Modul » privilégierait sa pose sur le balcon haut du clocher de l'église.

Des mesures et comparatifs d'exposition d'émission des fréquences sur une population proche d'antennes ont été présentés au conseil.

Le conseil statuera par vote à bulletin secret lors de la prochaine réunion concernant ce projet d'installation.

Problèmes de réception de la télévision

Des dysfonctionnements de réception de la télévision ont lieu depuis quelques semaines.

Vous devez appeler sans hésiter le 09.70.81.88.18. pour signaler vos problèmes ou coupures intermittentes.

Il semblerait que l'installation de la 4G peut avoir des conséquences sur la réception TV. Si c'est le cas, un filtre sera installé gratuitement chez vous pour remédier au problème.



Prochaine réunion

Elle aura lieu vendredi 23 février 2018 à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*



<u>Mairie</u>		
Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30		Tél.
04.74.70.04.83. Courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr		
site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr		
<u>Médiathèque</u>		
Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15		Tél.
04.74.26.22.56		Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Classe en 8

Les conscrits de la 8 informent la population Saint Genoise qu'ils proposeront la brioche des classes, au porte à porte, les samedis 27 janvier et 3 février 2018 à partir de 9h30. Merci de leur réserver un bon accueil.

Ils vous convient également à leur matinée « saucisson chaud-pomme de terre » sur place ou à emporter, le dimanche 4 février devant la mairie dès 8h. (7€ avec fromage et clémentine).

La prochaine réunion de la préparation de la fête des classes du dimanche 29 avril aura lieu vendredi 16 février à 19h30 à la maison de l'amitié.

Contact Daniel GIRAUD au 06.86.46.02.33.

La Revole

Il y avait trop peu de personnes présentes à la réunion du 12 janvier pour décider ; aussi, une nouvelle réunion extraordinaire aura lieu vendredi 2 février à 20h à la maison de l'amitié.

A l'ordre du jour : Renouvellement du bureau, calendrier des manifestations 2018, questions diverses.

Permanence SOLIMUT

La société SOLIMUT informe la population des dates des prochaines permanences organisées en mairie de Saint-Genis-l'Argentière :

Judi 15 février de 14 à 16 heures

Judi 17 mai de 14 à 17 heures

Deux conseillères seront à disposition des personnes intéressées par discuter et comparer contrats de mutuelle (assurance complémentaire).

Merci de téléphoner en mairie pour prendre rendez-vous.

Horaires d'ouverture :

le Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h30

et sur RDV uniquement : du mardi au jeudi de 13h30 à 17h30

- Accueil et information concernant vos démarches de la vie quotidienne
- Accompagnement aux démarches administratives, recherches d'emploi, navigation internet...
- Espace public numérique avec 5 ordinateurs en libre-service avec accès internet
- Mise à disposition d'un téléphone, scanner, imprimante.

.Vous pourrez également rencontrer nos différents partenaires :

EMPLOI

Mission Locale

Accueil des jeunes de 16 à 26 ans

Le matin : Lundi, mardi, jeudi

Sur RDV ☎ 04 74 05 00 30

Solidarités Nouvelles

face au Chômage (SNC)

Le 4^{ème} vendredi du mois,

de 9h30 à 11h30

OU sur RDV ☎ 06 79 31 13 15

Suivi des bénéficiaires RSA

Centre socio culturel des

Hauts du Lyonnais

Uniquement sur RDV

ADMINISTRATIONS (Par Visio-guichet)

CAF du Rhône

Tous les mardis

de 9h à 10h30

Sur rendez-vous

☎ 04 74 26 50 78

CPAM (Sécurité Sociale)

Tous les jeudis

de 9 h à 12h

Sans rendez-vous

MSA Ain-Rhône

Tous les vendredis

de 9h à 12 h

Sans rendez-vous

ET AUSSI ...

Bureau Information Jeunesse

Accueil premier niveau Orientation

Logiciel Inforizon et documentation IJ

Accompagnement à la recherche de stage

Accompagnement à la réalisation de CV/LM



Suivez-nous : BIJ CCMDL

Relais Particulier Emploi

Information sur l'emploi à domicile

Accompagnement du particulier employeur

Partenariat avec la FEPEM

Point Info Santé

Dans le hall d'entrée

Documentation

Kit santé

Planning Familial 69

Info et entretien

RDV au 06 41 32 56 44

CyberBase

Ateliers numériques gratuits

Administrations en ligne

Recherche d'emploi en ligne

Permanence gratuite Avocat

Mercredi 24 janvier 2018 – Mercredi 14 mars 2018 – Mercredi 9 mai 2018

Sur RDV ☎ 04 74 26 50 78